



Luxembourg, le **25 JUL. 2016**

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2134 du 9 juin 2016 de l'honorable député Monsieur Gilles Baum, concernant le nouveau « Park and Ride » à Junglinster, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°2134 du 9 juin 2016 de Monsieur le Député Gilles BAUM**

Par sa question parlementaire, l'honorable Député voudrait avoir des informations supplémentaires concernant le nouveau « Park and Ride » à Junglinster.

Le coût total du nouveau parking relais P+R à Junglinster s'élève à 1.122.586,26.- € (TTC).

Les travaux du nouveau P+R ont été achevés fin avril 2016. La mise en service du parking a eu lieu en date du 1<sup>er</sup> juin 2016 suite à l'adaptation des horaires des lignes de bus desservant le parking P+R par le département des transports.

Le Park & Ride Junglinster sera officiellement inauguré le 26 juillet 2016, de façon que la promotion du parking devra alors être garantie.

Le parking entre Junglinster et Gonderange fait partie des infrastructures communales et il n'est pas prévu de le faire fonctionner comme parking P+R.